



# 2005,

au service des entreprises

# S





**Éditorial** 3)  
de Pierre Simon, Président de la CCIP

(4) **Trois questions à...**  
Nicolas Jacquet, Directeur Général de la CCIP



**La CCIP,** l'énergie d'entreprendre 8)

(10) **Création,**  
reprise et transmission d'entreprise

**Développer** 16)  
l'économie de proximité

# Sommaire

(22) **Améliorer**  
l'adéquation emploi formation

**Rayonnement** 30)  
international et attractivité  
du territoire

(38) **Un budget 2005**  
au service des entreprises

**Des compétences** 40)  
au service des entreprises

(42) **L'activité**  
de la CCIP en 2005

Pour en savoir plus et découvrir  
tous les événements qui ont marqué

**l'année 2005**

**[www.ccip.fr/RA](http://www.ccip.fr/RA)**





**D**ans le cadre du programme de nouvelle mandature, dès fin 2004, nous nous étions fixés cinq priorités d'actions : favoriser la création et la transmission d'entreprise, former les hommes et les femmes dont les entreprises ont besoin, redonner au commerce toute sa dynamique dans les quartiers et développer l'économie des services de proximité, enfin agir pour le rayonnement international de la Région-Capitale et de ses entreprises. La plupart de ces actions ont déjà été engagées.

Compétitivité, emploi, nouveaux marchés... les 310 000 entreprises de Paris et de la petite couronne que nous représentons sont confrontées à de forts défis. La CCIP est activement présente à leurs côtés pour les aider à y faire face, en intervenant sur tous les fronts.

Nous cherchons à adapter sans cesse nos services aux besoins des entreprises que ce soit en matière de création et de transmission d'entreprise, de formation des jeunes et des adultes ou encore d'accompagnement des entreprises sur des marchés à fort potentiel.

En 2005, près de 4 000 créateurs d'entreprise ont ainsi été individuellement accompagnés. Plus de 1 200 cédants et repreneurs de PME-PMI ont été mis en relation par l'intermédiaire des réseaux "Passer le relais" des CCI d'Île-de-France.

Dans le secteur de la formation, ce sont plus de 14 000 élèves, stagiaires et apprentis qui ont été formés dans les écoles de la CCIP où le taux d'insertion professionnelle est de 85 % six mois après l'obtention d'un diplôme.

Pour aider les PME à exporter, la CCIP a multiplié ses actions d'information, d'accompagnement et de suivi. Résultats : 12 000 entreprises informées à l'occasion de séminaires pays ou de journées d'entretiens individuels et 200 000 formalités internationales réalisées.

Les réponses apportées aux entreprises seraient insuffisantes sans une Région-Capitale forte et attractive. La CCIP s'est donc grandement investie dans les propositions qu'elle a formulées en vue du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE). Notre implication dans le lancement de trois des cinq pôles de compétitivités de la Région Île-de-France illustre également cette volonté.

Enfin, la CCIP soutient fortement l'activité économique du secteur des congrès et salons : 4,5 milliards d'euros de retombées directes et indirectes pour l'Île-de-France ont été générés par les salons et congrès, notamment grâce aux sites exploités par la CCIP.

Toutes les actions conduites en 2005 que vous allez découvrir dans ce rapport d'activité sont la démonstration que l'essentiel de notre mission est bien là : être, dans la moindre de nos activités, jour après jour, au service des entreprises, au plus près d'elles.

# éditorial

**Pierre Simon,**  
Président de la CCIP

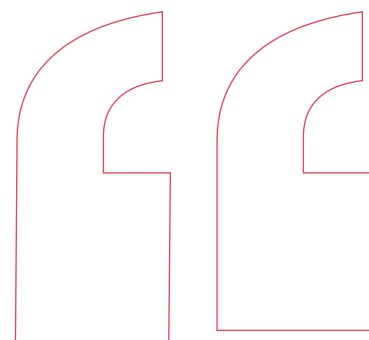


Être, dans la moindre de nos activités, jour après jour, au service des entreprises, au plus près d'elles.



# Trois questions à... Nicolas Jacquet

Directeur Général de la CCIP



Nous devons adapter  
sans cesse notre offre !

Cette année 2005 aura effectivement été  
marquée par une démarche volontaire de  
modernisation de la CCIP

# 2005



**Q**uel regard portez-vous sur cette année 2005, un an après l'installation de la nouvelle mandature ?

C'est avant tout une année de mise en œuvre, une année d'impulsion d'actions nouvelles et innovantes, toutes dictées par la stratégie définie fin 2004 par Pierre Simon et les membres élus du Bureau de la CCIP. L'objectif est clair : il s'agit d'aider les entreprises et l'ensemble des acteurs économiques à préparer l'avenir de la Région-Capitale, en ayant une vision stratégique et une démarche d'anticipation sur les principales évolutions qui nous attendent.

**Comment cela se traduit-il, concrètement ?**

Sur le terrain, notre mission auprès des entreprises consiste à leur proposer des prestations répondant à leurs besoins. Cela peut paraître simple, mais ces entre-

prises évoluent dans un environnement en perpétuelle mutation... Nous devons donc adapter sans cesse notre offre ! C'est ce que nous avons fait tout au long de cette année 2005 et ce rapport annuel vous en livre quelques exemples représentatifs. Au-delà de ce bilan, c'est avant tout la qualité de service aux entreprises qui aura primé dans chacune de nos actions. Pour cela, les 4 000 collaborateurs de la CCIP doivent être encore plus proches du terrain, créatifs et innovants.

**Cette logique d'innovation constante fait de la CCIP une institution résolument moderne...**

Cette année aura effectivement été marquée par une démarche volontaire de modernisation de la CCIP, que nous gérons comme une entreprise. En ce sens, une étape importante a été franchie en 2005 : le régime spécial d'assurance vieillesse (RSAV), spécifique à la CCIP,

a été supprimé et intégré le 1<sup>er</sup> janvier 2006 aux régimes de retraite de droit commun applicables à tous les salariés de l'industrie, du commerce et des services. Mon ambition est de faire évoluer l'organisation et le fonctionnement de notre institution pour améliorer sans cesse son efficacité et sa réponse aux attentes de ses "clients" chefs d'entreprises. Certes, les collaborateurs de la CCIP interviennent déjà avec efficacité dans de multiples domaines. Mais ces compétences doivent être davantage décloisonnées. Tout est donc mis en œuvre pour encourager la transversalité, permettre à nos équipes de travailler par projet, ensemble, afin d'apporter un service global aux entreprises, sous le label "CCIP". Les mots d'ordre sont : réactivité et efficacité, grâce à une organisation plus souple, transversale et ouverte à tout moment au changement. Nous poursuivons ce travail en 2006.

## Janvier

### Ouverture du Salon des entrepreneurs

Pierre Simon, Président de la CCIP, intervient sur une des priorités de la nouvelle mandature : la création et la transmission d'entreprises. Parallèlement est lancée la campagne de communication sur les services proposés par la CCIP aux créateurs, repreneurs et cédants d'entreprises, du 17 janvier au 6 février.

## Février

### Lancement de l'incubateur d'Advancia

Une rentrée des classes un peu particulière à Advancia : celle de la première promotion de porteurs de projet hébergés au sein de l'incubateur. Un espace de travail et d'échanges avec des moyens logistiques et des ressources leur permettant de contacter leurs clients, d'accueillir leurs fournisseurs et d'organiser des réunions. Partie intégrante du projet Advancia, l'incubateur est ouvert aux candidats de l'école, des autres établissements de la CCIP ainsi qu'à ceux adressés par les services d'accueil créateurs de la CCIP ou de tout autre partenaire.

## Mars

### La CCIP de Seine-Saint-Denis renforce son appui aux zones franches

Les huit zones franches urbaines du département sont autant de territoires d'opportunités pour les entreprises, que la délégation entend promouvoir. Tel fut l'objectif, couronné de succès, d'un débat organisé à Bobigny le 22 mars. Une initiative relayée par le travail quotidien des équipes pour un sujet prioritaire en Seine-Saint-Denis.

## Avril

### Les apprentis du Centre des Formations Industrielles accueillent le ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement

Les apprentis du CFI ont accueilli sur le site d'Orly deux hôtes inhabituels : Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, et Laurent Hénart, secrétaire d'État à l'insertion professionnelle des jeunes. À la veille du lancement de la campagne nationale pour l'apprentissage, l'initiative s'inscrit dans la politique menée par la CCIP pour encourager ce type d'enseignement et contribuer aussi à l'attractivité de métiers à fort potentiel. À cette occasion, les deux membres du gouvernement ont apprécié les filières Maintenance des véhicules industriels et Froid industriel et commercial. Ils ont également visité le nouveau bâtiment pédagogique inauguré en décembre 2004.



## Mai

**La CCIP reçoit Bo Xi Lai, ministre chinois du Commerce, en présence de François Loos, ministre délégué à l'Industrie**

**Quai des entrepreneurs, nouvelle pépinière dans les Hauts-de-Seine**

Dédiée aux jeunes entreprises de négoce international, d'import-export, de transport, de logistique, d'e-commerce et de services aux entreprises, la nouvelle pépinière du Port autonome de Paris Gennevilliers, ouverte depuis le 4 avril, assure, par les services de la CCIP Hauts-de-Seine, l'accompagnement au quotidien des créateurs. Ce dispositif sera prochainement complété par un hôtel d'activités de 1000 m<sup>2</sup> prévu en 2007.



## Juin

**Création de la fondation européenne ESCP-EAP**

Dans le cadre de l'assemblée générale des anciens élèves ESCP-EAP à la CCIP, Patricia Barbizet, vice-présidente de PPR et présidente de l'association, annonce le lancement de la Fondation européenne ESCP-EAP sous l'égide de la Fondation de France. Sa mission : contribuer à faire de ESCP-EAP la source des meilleurs talents en management en Europe, accompagner son développement, participer à son rayonnement mondial.



## Juillet

**La CCIP s'implique dans les pôles de compétitivité**

Les pôles de compétitivité sélectionnés en Île-de-France par le gouvernement ont bénéficié du savoir-faire de la CCIP. Ses délégations départementales et ses écoles se sont impliquées dans les projets candidats (HEC, GOBELINS l'école de l'image, ESIEE).



**Journée de la transmission d'entreprise à la Bourse de commerce**

75 cédants, 90 repreneurs d'entreprise et 90 professionnels ont participé à la Journée de la transmission organisée le 6 juillet à la Bourse de commerce. Elle a bénéficié du concours des treize collaborateurs des services transmission de la CCIP, d'Infocreg, son service d'information juridique aux entreprises, d'ADVANCIA, son école dédiée à l'entrepreneuriat, des CCI de la grande couronne et de la plupart des partenaires de la transmission. Cette journée a permis de positionner le réseau "Passer le relais" comme un acteur majeur de la transmission en Île-de-France.



## Décembre

**Lancement de l'opération "Vos embauches, la CCIP s'y emploie"**

Dans certains secteurs, les entreprises peinent à recruter : 100 000 emplois restent à pourvoir en Île-de-France. Pour les aider, la CCIP a recruté 28 développeurs de l'emploi. Leur mission : stimuler l'embauche dans les entreprises.

Près de 39 000 entreprises ont été contactées et plus de 17 000 dirigeants informés sur les différents contrats, les aides, les formalités... Cette réussite repose également sur le concours de l'ANPE et la mobilisation des acteurs publics et privés. L'opération est prolongée jusqu'à l'automne 2006 avec un numéro AZUR (0810 400 870) et la publication des offres d'emploi sur ccip.fr



## Septembre

**HEC et ESCP-EAP en tête du premier classement européen des masters du Financial Times**

Le 12 septembre 2005, le Financial Times, quotidien de référence du monde économique, publie un classement des grandes écoles et classe les masters en management d'HEC et d'ESCP-EAP respectivement au premier et au deuxième rang européen.



## Octobre

**Paris pour l'emploi**

Conçue par les principaux acteurs de l'emploi à Paris dont la CCIP Paris, cette manifestation a permis, les 13 et 14 octobre, à une centaine de petites entreprises de trouver les compétences dont elles ont besoin.

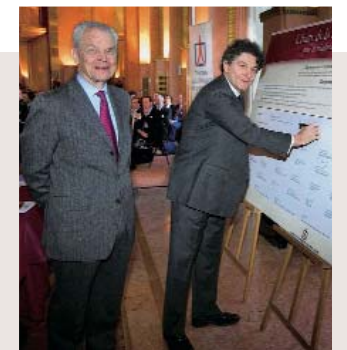


**11 octobre : Forum de l'entrepreneuriat à la CCIP Val-de-Marne**

## Novembre

**Signature de la charte médiation CMAP, en présence du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie**

La médiation permet aux entreprises de régler leurs différends à l'amiable et de manière confidentielle sans recourir au contentieux. Pour promouvoir ce mode de règlement des conflits, 45 grandes entreprises ont signé, en présence de Thierry Breton, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, une Charte de la médiation inter-entreprises. Elles s'engagent à jouer un rôle de "locomotive", auprès de toutes les entreprises françaises, pour promouvoir la médiation.



**Le Forum du conseil**

Le 30 novembre 2005, près de 700 rendez-vous étaient organisés à destination des consultants et dirigeants de cabinets conseil de Paris-petite couronne. Objectif : leur permettre d'initier des collaborations, des partenariats, constituer des réseaux et rencontrer les intervenants du secteur : organisations professionnelles, organismes de formation, réseaux...

# La CCIP l'énergie

AU SERVICE DES 310 000 ENTREPRISES DE PARIS, DES HAUTS-DE-SEINE, DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET DU VAL-DE-MARNE, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC ANIMÉ PAR 80 ÉLUS CHEFS D'ENTREPRISES ISSUS DE TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ.

## d'entreprendre

Au service des entreprises et du développement économique du territoire

# 4 missions primordiales pour l'économie régionale

### Équiper pour développer l'attractivité de la Région-Capitale

Avec les Parcs d'expositions de Paris-Nord Villepinte et de Paris-le-Bourget, les Palais des Congrès de Paris et de Versailles, la CCIP est un acteur majeur dans l'accueil des foires, salons et congrès. L'expertise de ses équipes lui permet d'en assurer une gestion dynamique, par des investissements précurseurs sur le long terme. En devenant actionnaire majoritaire de Comexpo Paris, elle joue également un rôle de premier plan dans l'organisation des salons. Pour faire face à la compétition internationale, la CCIP n'hésite pas à innover en fédérant les acteurs du secteur, en développant de nouveaux événements, en investissant dans les technologies de pointe... Ces initiatives contribuent au maintien de Paris au rang de Capitale mondiale des événements internationaux. L'enjeu : près de 4,5 milliards d'euros de retombées économiques directes et indirectes générés chaque année pour la région. ■

### Former les collaborateurs et futurs dirigeants dont les entreprises ont besoin

Du CAP au doctorat, dans plus de 150 filières, les 12 écoles de la CCIP forment chaque année plus de 14 000 jeunes et 40 000 adultes. Véritables laboratoires de formation aux métiers de demain, ces établissements adaptent et renouvellent en permanence leurs programmes, affichant un taux d'insertion professionnelle de 85 %. Sur tous les continents, ses formations au management multiculturel sont accréditées et reconnues dans les meilleurs palmarès internationaux. Engagée depuis des années dans la valorisation de l'apprentissage, la CCIP en fait une voie d'excellence dans ses écoles. ■

### Accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement

À chaque étape, de la création à la transmission en passant par le développement de son activité, un entrepreneur peut bénéficier des conseils de la CCIP. Les services spécialisés des quatre délégations lui apportent, à proximité de son entreprise, l'appui et les outils dont il a besoin. Ils sont mobilisés pour anticiper les évolutions économiques et concurrentielles, renouveler en permanence leur offre de services et proposer des prestations innovantes, adaptées aux besoins des entreprises et des commerces de Paris-petite couronne. ■

### Représenter les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics

Les 80 élus de la CCIP interviennent auprès des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens sur les grands sujets économiques et contribuent ainsi à créer un environnement qui soit favorable aux entreprises. Ces chefs d'entreprises expérimentés sont entourés de nombreuses expertises : économistes et spécialistes des centres d'observation et de recherche, juristes, fiscalistes... Forte de ces compétences, la CCIP anticipe les mutations de l'environnement économique et propose des évolutions législatives et réglementaires, généralement écoutées par leurs interlocuteurs. ■

Toutes les actions de la CCIP sont guidées par un même objectif : favoriser le dynamisme économique de la Région-Capitale, anticiper les évolutions et permettre aux entreprises de saisir toutes les opportunités possibles pour se développer. Proches du terrain, ses experts interviennent dans de multiples domaines liés à la vie économique et à la vie de l'entreprise. La CCIP développe ses actions dans le cadre de quatre missions. Elle représente les intérêts des entrepreneurs et des commerçants auprès des pouvoirs publics. Chaque jour,

les conseillers de la CCIP les accompagnent à chaque étape de leur développement, dans la création, le développement ou la transmission de leur activité et leur ouvrent de nouveaux marchés notamment à l'international. Dans ses écoles, elle forme les entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain et constitue un véritable vivier de compétences adaptées aux besoins des entreprises. Enfin, la CCIP met son expertise au service de l'attractivité de la Région-Capitale en assurant une gestion dynamique des équipements de rayonnement international.



Une bonne idée,  
c'est nécessaire  
mais ça ne suffit pas pour lancer  
son entreprise



**C**réation,  
reprise et  
transmission  
d'entreprise



“Nous voulons plus de créations d'entreprise, des entreprises pérennes qui passent le cap difficile des premières années, et des transmissions d'entreprise réussies.” Cette ambition, annoncée par Pierre Simon lors de l'installation de la nouvelle mandature, fixe clairement le cap jusqu'en 2009 : tout mettre en œuvre à la CCIP pour dynamiser la

# Créer

## un environnement favorable à la création d'entreprise

### Chiffres clés 2005

- Objectifs d'ici 2009 : 200 000 créations accompagnées, 50 000 transmissions réussies.
- Créations d'entreprise : 60 211 porteurs de projets accueillis individuellement, plus de 8 000 nouveaux créateurs informés, 3 578 entreprises accompagnées, plus de 150 000 dossiers traités par les Centres de Formalités des Entreprises - CFE, dont 35 000 immatriculations d'entreprises nouvelles, et plus de 1 600 par CFEnet.
- Transmissions : 1 183 mises en relation organisées entre cédants et repreneurs, notamment grâce au développement de “Passer le relais commerce”.

### Encourager les porteurs de projets

Tout au long de l'année 2005, la CCIP a multiplié les occasions de rencontres avec les futurs dirigeants pour promouvoir la création et la reprise d'entreprise : Salon des entrepreneurs en janvier, forum “L'entreprise à la portée de tous” en mars (600 participants), forum de discussion sur [www.ccip.fr](http://www.ccip.fr) (300 internautes ont dialogué avec les conseillers), Journée de la transmission en juillet, journées de la création et de la reprise d'entreprise fin 2005 dans les délégations départementales, dont notamment celle organisée le 20 octobre en Seine-Saint-Denis (500 participants) où une remise des “Prix des espoirs de l'économie locale” a également permis d'encourager l'initiative de créateurs particulièrement dynamiques. Dans le Val-de-Marne, après avoir encouragé les créateurs, la CCIP a décidé de récompenser les jeunes entrepreneurs à la tête d'entreprises de trois ans au plus. Remis à l'occasion du Forum de l'entrepreneuriat (700 visiteurs) les trophées de la jeune entreprise ont attiré 91 candidats.

Emblématiques, ces initiatives illustrent et prolongent l'engagement quotidien des équipes de la CCIP auprès des créateurs, dans les quatre départements de Paris-petite couronne.

Pour en savoir plus et découvrir tous les événements qui ont marqué l'année 2005

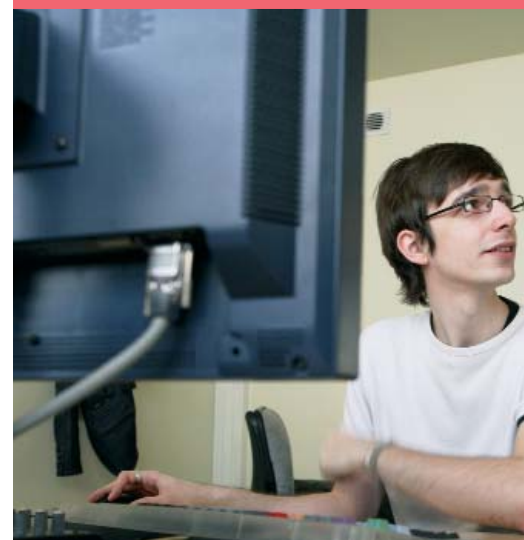
[www.ccip.fr/RA](http://www.ccip.fr/RA)

création, la reprise et la transmission d'entreprise à Paris et en petite couronne. En 2005, 500 collaborateurs ont été mobilisés autour de cette priorité, et les initiatives innovantes multipliées. Objectifs : créer un environnement favorable à la création et l'esprit d'entreprise, proposer aux porteurs de projets et jeunes entrepreneurs les prestations et outils dont ils ont besoin.

### Notre mission

Le dynamisme d'un territoire dépend directement de sa capacité à renouveler son tissu d'entreprises. Sur le terrain, les conseillers de la CCIP accompagnent chaque jour les créateurs, repreneurs et cédants. Ils les aident dans le montage de leur projet, les guident à chaque étape de leur parcours et suivent les dirigeants de jeunes entreprises pour les aider à pérenniser leur activité.

Parallèlement, la CCIP forme dans ses écoles les futurs entrepreneurs et sensibilise les jeunes de tous ses établissements à l'esprit d'entreprendre. Les élus de la CCIP interviennent également auprès des pouvoirs publics, en proposant des évolutions législatives et réglementaires plus favorables au développement des jeunes pousses.



### TÉMOIGNAGE

#### Joël VACUS Fondateur de Drugabilis

Joël Vacus a participé à la 1<sup>ère</sup> promotion de l'incubateur d'entreprises d'ADVANCIA. Il raconte : “En tant que directeur de département, chez Pfizer notamment, et après 12 ans dans l'industrie pharmaceutique, j'ai appris à avoir une approche tout à la fois scientifique et marketing. J'ai eu envie de transformer cette expertise en expérience entrepreneuriale. En octobre 2004, je lance donc Drugabilis,

une société de service spécialisée dans l'accompagnement de projets pour la recherche pharmaceutique. Mais où trouver de l'aide et des conseils ? J'ai découvert le nouvel incubateur d'entreprises d'ADVANCIA, ouvert en février 2005, et c'est ainsi que j'ai intégré l'incubateur avec 10 autres porteurs de projets. Une expérience très riche, qui m'a permis de mieux formuler mon offre commerciale, de développer mon site Web et de démystifier le business plan...”



## Quai des entrepreneurs, une nouvelle pépinière dans les Hauts-de-Seine

Destiné aux créateurs souhaitant établir leur entreprise au cœur du port de Paris-Gennevilliers, deuxième port fluvial d'Europe et première plate-forme multimodale d'Île-de-France, Quai des entrepreneurs a ouvert ses portes le 4 avril 2005 avec le soutien de la CCIP. Cette nouvelle pépinière d'entreprises a été initiée par le Port autonome de Paris en partenariat avec de nombreuses institutions publiques ou privées et les grandes entreprises implantées dans la Boucle de la Seine, secteur en pleine restructuration économique et sociale. Ce dispositif unique permet aux conseillers de la CCIP d'apporter un accompagnement spécifique aux jeunes entrepreneurs de ce secteur.

Accompagner,  
faciliter,  
viser juste

## Favoriser l'échange : les clubs pour entrepreneurs

Rompre l'isolement des jeunes chefs d'entreprise, les aider dans la gestion de leur activité... Tels sont les objectifs des Clubs d'Entrepreneurs développés par la CCIP à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. Créé le 20 octobre 2005, celui de la CCIP Paris - ADVANCIA, l'école de la CCIP dédiée à l'entrepreneuriat, a mobilisé dès son lancement plusieurs centaines de personnes. Tout comme celui de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, il propose aux jeunes dirigeants des services pratiques : information sur l'actualité économique, juridique ou sociale, participation à des ateliers techniques animés par des experts en management, gestion, ressources humaines... Fin 2005, ce nouveau Club comptait déjà 25 entrepreneurs adhérents.

## Pour un environnement législatif simplifié

Associée très en amont à l'élaboration de la loi pour les PME, la CCIP a défendu les intérêts des entreprises au sein des groupes préparatoires ministériels. Par la voix de son élu Jean-Marc Benoist, elle a proposé des pistes d'amélioration : simplifier les règles de domiciliation du siège social, réduire davantage la fiscalité de la transmission d'entreprises avec une exonération à 100 %...

# D

## e nouveaux outils pour la création et la transmission

Nouvelles sessions d'information, formations, aides spécifiques dans les secteurs particulièrement demandeurs (commerce, services...) : autant d'outils et prestations proposés par la CCIP en 2005 pour accompagner les futurs créateurs et jeunes entrepreneurs.

## La jeune entreprise au quotidien

Ce programme, testé fin 2004 et mis en place en 2005, aide les chefs d'entreprises débutants à franchir le cap fatidique des premières années d'exercice. Forte du succès des premiers ateliers pratiques, sur le thème des obligations déclaratives fiscales et sociales, la CCIP propose désormais aux jeunes dirigeants une information complète sur toutes les fonctions de l'entreprise : de la gestion administrative et comptable au commercial en passant par les ressources humaines et l'export.



## Questions juridiques ? Inforeg répond aux entreprises.

Nette progression des consultations pour Inforeg, le service d'information juridique de la CCIP certifié ISO 9001 depuis 2004. Ses experts (juristes, fiscalistes...) ont répondu à plus de 29 000 questions téléphoniques posées par des dirigeants d'entreprises, dont de nombreux créateurs et repreneurs. Le site [inforeg.ccip.fr](http://inforeg.ccip.fr) a accueilli plus d'un million de visiteurs et le nombre de téléchargements de fiches pratiques a atteint les 3,4 millions.

## Sortir du chômage par la création d'entreprise

Accompagner les demandeurs d'emploi vers la création ou la reprise d'entreprise en réunissant moyens matériels et compétences : tel est l'objectif de la Maison de l'emploi créée à Paris le 20 octobre par la CCIP et ses partenaires (Ville et Département de Paris, ANPE, État, Assedic, AFPA, Cité des Sciences et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat) dans le cadre de la mise en place du plan de cohésion sociale. Deux plans d'actions ont été engagés pour encourager dès 2006 la création dans des secteurs particulièrement porteurs : les services à la personne et l'hôtellerie-restauration.

## De nouveaux fichiers très ciblés

Où trouver les entreprises créées ou implantées au cours des 12 derniers mois sur Paris-petite couronne (75, 92, 93, 94) ? Comment connaître celles créées au cours du mois précédent ? En 2005, la CCIP a élaboré les fichiers répertoriant ces informations.

Qui dirige quoi ? En 2005, la CCIP a également actualisé son fichier des Décideurs de Paris et sa région. 16 000 établissements de plus de 20 salariés y sont répertoriés, et 30 000 dirigeants présentés avec leur fonction (DG, Achats, RH, Marketing, Communication...).

Enfin, la CCIP répond depuis 2005 aux besoins en fichiers B to B des créateurs de 1 600 entreprises, grâce à son partenariat établi avec le réseau des pépinières d'Île-de-France.

## Faire face aux difficultés

Une charte de coopération a été signée le 6 septembre 2005 entre la CCIP Hauts-de-Seine, le Tribunal de Commerce de Nanterre, l'Ordre des Avocats, l'Association des experts-comptables et des commissaires aux comptes des Hauts-de-Seine. Un mercredi après-midi sur deux, les dirigeants d'entreprise en difficulté temporaire peuvent désormais rencontrer les professionnels du droit et du chiffre du SAJECE, structure d'accueil juridique et comptable des entreprises.

## Un nouveau dispositif de transmission Passer le relais : pour les commerces aussi !

Sur Paris-petite couronne, près de 18 000 commerçants ont plus de 55 ans. Si l'on veut conserver la diversité du commerce et maintenir l'emploi, il faut aider ces commerçants à préparer la transmission de leur entreprise. C'est tout l'enjeu du réseau "Passer le Relais", qui accompagne les cédants dans leur démarche tout en sélectionnant et en formant les candidats à la reprise.

Pour eux, la CCIP et les autres CCI d'Île-de-France ont mis en place en 2005 un dispositif totalement dédié aux commerces : "Passer le relais Commerce". Un accompagnement personnalisé et confidentiel est proposé aux cédants et repreneurs, ainsi qu'une bourse de locaux commerciaux disponible en ligne.





**d** développer  
l'économie de  
**proximité**



Le renouveau  
économique  
c'est aussi là  
au coin de la rue



Pour développer l'économie de proximité, la CCIP s'est fixée jusqu'en 2009 deux objectifs prioritaires : soutenir, moderniser, ancrer le commerce de quartier et accompagner le développement des services à la personne. En 2005, ses efforts ont prin-

cipalement porté sur l'aide au commerce de proximité. Trait d'union entre les entreprises, les pouvoirs publics et les municipalités, elle a multiplié les actions pour aider les commerçants à innover dans l'exercice de leur activité et les inciter à rejoindre leurs associations.



## ■ mission

Notre

Le développement du commerce et des services de proximité est un enjeu vital pour nos villes et notre Région-Capitale. La CCIP en a donc fait l'une de ses priorités en offrant aux commerçants tout son dispositif d'appui aux PME, complété par un appui spécifique. Elle s'implique ainsi pour les commerçants dans trois domaines particuliers : l'information et la formation, le soutien aux associations de commerçants et l'aide à la transmission. En outre, la mission consultative participe à défendre leurs intérêts auprès des Pouvoirs Publics.



# L'environnement change :

## les commerçants innovent

### Élaboration du schéma régional d'équipement commercial

Dans les départements de Paris-petite couronne, la CCIP s'est considérablement investie pour la mise en place des schémas départementaux d'équipement commercial, dont les travaux ont été lancés fin 2002. Elle a fourni en 2005 une analyse de l'offre commerciale et participé aux réflexions relatives au volet prospectif, en vue de l'élaboration du Schéma régional d'équipement commercial. Ces travaux serviront de référence aux Commissions Départementales d'Équipement Commercial (CDEC), qui statuent sur les futurs projets d'urbanisme commercial.

### Les projets de réforme étudiés à la loupe

Depuis trois ans, la CCIP participe activement à la concertation engagée par la Ville de Paris dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la capitale. Après un important travail d'échanges avec plusieurs centaines d'organisations professionnelles et d'entreprises

parisiennes, la CCIP publie en janvier 2005 le rapport : "le PLU de Paris : propositions de la CCIP pour mieux prendre en compte le développement des entreprises". Il souligne l'importance, dans ce projet, de trois principes : afficher une ambition forte pour la capitale notamment par l'aménagement de nouveaux quartiers, simplifier les règlements d'urbanisme et mieux prendre en compte des activités économiques.

La réduction de la place de la voiture à Paris se traduit par des aménagements urbains de grande ampleur : quartiers verts, couloirs de bus, lignes de tramway. Ces modifications de plans de circulation ont un impact direct sur l'accessibilité des commerces. En 2005, à partir d'enquêtes menées sur le terrain, la CCIP Paris attire l'attention de la municipalité sur les effets de ces aménagements. Cette démarche se prolongera en 2006 par l'implication de la CCIP dans le Plan de Développement de Paris et le PLU. Toujours dans ce sens, les prochaines "Assises du commerce de Paris" traiteront, entre autres, de la thématique des aménagements et des mutations urbaines.

### La voix des commerçants - prise de position

Dans le but d'assainir les relations entre fournisseurs et distributeurs, la modification de la loi Galland du 1<sup>er</sup> juillet 1996 est devenue incontournable. Suite aux réflexions de divers commissions et groupes de travail, un projet de loi se dessine. Dans cette perspective, la CCIP prend position en février 2005, avec le rapport Houzé sur les grandes thématiques de réforme : le seuil de revente à perte, l'encadrement de la coopération commerciale, l'accès aux linéaires commerciaux, les contrôles et les sanctions.

La loi Royer du 27 décembre 1973 sur l'équipement commercial, malgré une profonde réforme par la loi du 5 juillet 1996, n'est pas parvenue à enrayer les distorsions de concurrence entre les différentes formes de commerce. Toute la difficulté est de trouver un juste milieu entre rigueur et approche trop libéralisatrice. Dans la perspective de projets de réforme, la CCIP formule des propositions pour réviser notre législation (rapport février 2005 de Pierre Blanc, élu de la CCIP).

## Commerces et collectivités locales

Accompagner le développement du commerce de proximité passe aussi par une meilleure information auprès des responsables économiques des collectivités locales. C'est pourquoi la CCIP est intervenue en 2005 à de nombreuses reprises auprès d'eux, prolongeant ainsi l'action menée sur le terrain par ses conseillers.

### Le commerce à la carte

Pour aider les collectivités locales à mieux préparer leurs actions de dynamisation de leurs commerces, la CCIP a actualisé son Système d'Information Territoriale TERRitem, une cartographie de l'équipement commercial

répertoriant plus de 122 locaux commerciaux de Paris et de la petite couronne. Dans les Hauts-de-Seine, par exemple, les diagnostics commerciaux réalisés par la CCIP à partir de ces données débouchent le plus souvent sur la signature de conventions de partenariat avec les villes impliquées dans la mise en œuvre de programmes de redynamisation commerciale.

### Des collectivités locales bien informées

Tel était l'intitulé du colloque organisé en Seine-Saint-Denis le 15 mars 2005. Les 120 participants ont pu étudier les moyens de préserver et dévelop-

per les espaces commerciaux du département, et déterminer les actions à engager pour soutenir le commerce de quartier.

### La CCIP entre dans le capital de la SEMAEST

Cette société à économie mixte de la Ville de Paris a pour objet de préempter les locaux commerciaux vacants de six arrondissements de la capitale (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>). Le but est de lutter contre la monoactivité ou la désertification commerciale et de veiller à ce que les choix de développement correspondent aux besoins des riverains.



Pour en savoir plus et découvrir tous les événements qui ont marqué l'année 2005

[www.ccip.fr/RA](http://www.ccip.fr/RA)

## Le commerce, lien social à préserver

### Violences urbaines : actions et solutions

La CCIP et ses Délégations départementales ont immédiatement réagi durant les événements survenus fin 2005. Solidaire des entreprises, des commerçants et des élus locaux concernés, la CCIP a dépêché ses conseillers sur le terrain, comme par exemple en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-Seine. Elle a aidé les entrepreneurs et les commerçants à évaluer les dommages et à constituer leurs dossiers d'indemnisation. Elle les a accompagnés dans leurs démarches auprès de l'administration fiscale et de l'URSSAF, en particulier pour négocier des délais.

TÉMOIGNAGE

**Laurent BELLAICHE**  
Entrepreneur en zone franche urbaine



"En implantant mon entreprise dans la Zone franche urbaine (ZFU) de Sevran, je vais pouvoir accroître ma capacité de production et embaucher une vingtaine de salariés, explique Laurent Bellaiche, dirigeant de Mille et une feuilles, une société de fabrication de produits orientaux (feuilles de brick, pains pita et harissa). Grâce à ce dispositif, je suis exonéré de charges sociales et de la taxe professionnelle pendant cinq ans. Ce qui me permet de financer le transfert de l'usine, l'aménagement dans nos nouveaux locaux et le lancement de nouveaux projets de développement".

Idéalement située à 20 minutes de Paris et à cinq minutes de la gare SNCF, la Zone franche urbaine de Sevran est conçue comme un moteur de développement pour l'économie et l'emploi locaux. Laurent Bellaiche y croit dur comme fer. La preuve : il vient de recruter cinq salariés issus de quartiers défavorisés. "Je suis ravi d'associer mon propre développement à la croissance économique de cette zone pleine d'avenir !"

Idéalement située à 20 minutes de Paris et à cinq minutes de la gare SNCF, la Zone franche urbaine de Sevran est conçue comme un moteur de développement pour l'économie et l'emploi locaux. Laurent Bellaiche y croit dur comme fer. La preuve : il vient de recruter cinq salariés issus de quartiers défavorisés. "Je suis ravi d'associer mon propre développement à la croissance économique de cette zone pleine d'avenir !"

## Animer le cœur des villes

Animations de quartiers, fidélisation de la clientèle... pour dynamiser le commerce de proximité, la CCIP a lancé en 2005 de nouvelles actions incitant les commerçants à se fédérer.



### Parcours de lumière

"Paris illumine Paris" a pris de l'ampleur en 2005. Cette opération, menée par la Ville de Paris et à laquelle la CCIP s'est associée met en place les illuminations de la capitale pendant les fêtes de fin d'année. Elle s'est étendue à douze quartiers. Parisiens et touristes étaient invités à suivre un parcours d'illumination résolument original offrant un thème par quartier.

### Des managers pour les centres-villes

C'est un métier très répandu dans les pays anglo-saxons et en Belgique. En France, il se développe progressivement grâce aux initiatives des CCI, à l'instar du Club des managers du commerce des Hauts-de-Seine mis en place par la CCIP en 2005. Le manager de centre-ville a pour mission de gérer et de revitaliser le tissu commercial d'une ville. Ils sont aujourd'hui huit dans les Hauts-de-Seine.

### Belleville, l'esprit village

Sauvegarder le patrimoine commercial de Belleville face à l'uniformisation de l'offre... tel est l'objectif de la CCIP et de l'association des commerçants qu'elle soutient : "Le Hameau de Belleville". En 2005, ses conseillers ont plus particulièrement accompagné les commerçants dans leurs animations clients, en les aidant par exemple à créer un local multiservices, des ateliers découvertes ou encore un site internet "belleville-village.com".

## Pour un commerce réactif et inventif

### Tous sur Internet !

"La CCIP sera aux côtés d'un commerce qui se modernise avec les nouvelles technologies, notamment celle de l'Internet"

Pierre Simon, Président de la CCIP

Seulement 7 % des associations de commerçants sont présentes sur internet. C'est bien trop peu, quand on sait à quel point un site bien conçu est efficace pour développer une activité. Pour familiariser les commerçants à l'Internet, les aider à concevoir, actualiser ou faire vivre leur site, la CCIP a mis en place un vaste programme de formations spécifiques aux commerces de proximité.

### Des outils et stratégies innovantes pour fidéliser sa clientèle

Les commerçants doivent désormais apprendre à gérer leur offre comme une galerie marchande. En 2005, la CCIP les a activement soutenus dans leurs stratégies de promotion et de marketing. Elle a accompagné la création de plusieurs associations et participé à la mise en place ou au développement d'opérations commerciales, comme le 2<sup>e</sup> mondial de l'antiquité pour les 120 ans des puces de Saint-Ouen.

Le système de la carte de fidélité se développe avec l'appui de la CCIP : à Paris (rue Vignon), les commerçants se sont regroupés avec l'aide de ses conseillers pour proposer une carte de fidélité intercommerces. Dans les Hauts-de-Seine, la "carte Kikoo" poursuit son développement et compte aujourd'hui 45 000 clients.

Plus encore qu'aucune autre entreprise, le commerce de proximité doit être inventif et réactif aux évolutions pour mieux anticiper les comportements d'achat des consommateurs. C'est pourquoi la CCIP Val-de-Marne a créé à Fontenay-sous-bois un label qualité "satisfaction client, parole de commerçant", unique en son genre.





a améliorer  
l'adéquation  
**emploi**  
formation

Que recherche  
l'entreprise?  
Des hommes  
et des femmes  
formés pour elle



Former les hommes et les femmes dont les entreprises ont besoin, telle est notre "marque de fabrique". C'est aussi une préoccupation permanente et un enjeu majeur pour l'avenir alors que perdure une situation intolérable où se côtoient un taux de chômage très élevé et des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs. Signe de la qualité de nos formations,

# Adapter

## les formations au marché du travail

85 % de nos diplômés trouvent un emploi dans les six mois qui suivent la fin de leurs études. Créer de nouveaux cursus, innover, adapter la formation des salariés, développer l'apprentissage, diversifier les programmes, en faire bénéficier un plus large public... Les écoles de la CCIP déploient de nombreux moyens pour accompagner les évolutions du marché du travail.



### Notre mission

Dans les 12 écoles, professeurs, élus, équipes pédagogiques travaillent en totale synergie avec le monde de l'entreprise pour accompagner les évolutions du marché du travail et répondre aux besoins des entreprises en matière de compétences. Chaque année, ces établissements adaptent en permanence leurs programmes et intègrent la dimension internationale, participant ainsi au développement de la compétitivité des entreprises françaises.



### 14 mesures pour améliorer l'orientation tout au long de la vie

L'orientation professionnelle est un processus continu et évolutif. Elle doit commencer dès la scolarité et se poursuivre tout au long de la vie. Une enquête, menée fin 2004 par l'Observatoire de la Formation, de l'Emploi et des Métiers de la CCIP, a révélé de nombreuses lacunes dans le système français d'orientation. Pour trouver des solutions, Jean-Paul Vermès, Vice-président de la CCIP chargé de l'enseignement et de la formation, a présenté en 2005, 14 mesures concrètes regroupées en quatre priorités : mieux informer sur les filières de formation, les métiers et les débouchés, promouvoir l'éducation à l'orientation, rapprocher les services d'orientation des bassins d'emploi et promouvoir l'enseignement professionnel.

### L'apprentissage : une formule "gagnant-gagnant"

Le meilleur moyen pour une entreprise de trouver les salariés dotés de compétences : s'investir dans leur formation. Encore faut-il que les profils soient identifiés et préparés. La CCIP a donc affiché clairement son ambition : favoriser l'enseignement en apprentissage et contribuer ainsi à l'attractivité de secteurs d'activités souffrant d'un déficit d'image et d'une pénurie de main-d'œuvre.

La construction d'un nouveau bâtiment pédagogique à TECOMAH, l'école de l'environnement et du cadre de vie, réalisée en partenariat avec la Région Île-de-France, illustre également cette volonté de mettre à disposition des jeunes des moyens innovants pour mieux apprendre leur futur métier, comme des équipements de pointe et des centres de ressources multimédia.

L'implication du maître d'apprentissage, qui accompagne le jeune dans l'entreprise et lui apporte conseils et formation, est essentielle dans la transmission des savoirs. Pour le valoriser, le 1<sup>er</sup> concours d'excellence du Maître d'apprentissage a été lancé par la CCIP Paris. L'engagement de huit de ces maîtres d'apprentissage a ainsi été récompensé lors de la 10<sup>e</sup> édition du forum de l'alternance, organisé par la CCIP Paris en partenariat avec la cité des métiers de la cité des sciences et de l'industrie, l'ANPE Île-de-France, la Région Île-de-France et la Mairie de Paris.

"Le meilleur moyen pour une entreprise de trouver les salariés dotés de compétences : s'investir dans leur formation."

## Chiffres clés 2005

85 % : taux d'insertion professionnelle, après l'obtention d'un diplôme

14 000 jeunes dont 4 000 apprentis ont été inscrits dans les 12 écoles de la CCIP

40 000 adultes sont accueillis en formation continue

391 accords d'échanges académiques dans 55 pays

La CCIP gère 6 écoles à l'étranger



**Sophie ROUSTAN**  
Acheteuse au rayon "homme"  
des Galeries Lafayette.



Imaginer avec une styliste les vêtements, élaborer un cahier des charges précis jusqu'au moindre bouton, trouver les fournisseurs qui fabriqueront le meilleur produit dans les meilleurs délais et au meilleur prix ; veiller à la production... "Je suis un chef d'orchestre !", résume Sophie Roustan, qui a intégré la SPAM (Société parisienne d'achats et de manutention), la centrale d'achats des Galeries Lafayette, à l'issue de son cursus de deux ans à l'ESIV (École supérieure des industries du vêtement de la CCIP). "Lors de cette formation en alternance, j'ai passé onze mois en stage aux Galeries Lafayette... et j'y suis restée", explique-t-elle.

Une deuxième vie professionnelle pour cette jeune femme qui a décidé de reprendre ses études à l'ESIV après sa première expérience : "Mon DUT "techniques de commercialisation" en poche, j'ai travaillé dans une entreprise textile pendant trois ans puis j'ai postulé à l'ESIV pour développer mes compétences tout en continuant à travailler en entreprise". Elle ne le regrette pas : son poste lui permet de faire le tour du monde (elle passe en moyenne une semaine par mois en Chine, en Inde, à Madagascar ou en Europe de l'Est, auprès de ses fournisseurs).

## Réinsérer pour une orientation réussie

Favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières est un facteur de progrès pour l'entreprise. Elle renforce ainsi son rôle sociétal et fait de cette diversité une richesse.

Réinsérer les jeunes en difficulté est une priorité de la CCIP. Ainsi, elle développe depuis 1966 des Classes Préparatoires à l'apprentissage, notamment au Centre des Formations Industrielles (CFI) et à l'École GRÉGOIRE-FERRANDI, pour préparer ces jeunes à intégrer le cycle de l'apprentissage par une remise à niveau de leurs connaissances.

L'École de la Deuxième Chance (E2C) est une autre voie pour certains jeunes de trouver le chemin de l'emploi. Son objectif : apporter des moyens et un suivi personnalisé à des jeunes menacés d'exclusion et leur permettre de reprendre pied grâce à la définition d'un projet professionnel en vue d'une insertion dans un emploi durable. En 2005, l'E2C de Seine-Saint-Denis a remis un certificat de compétences à ses 17 premiers stagiaires.

Toujours dans cette même démarche pour conjuguer orientation et insertion sociale, l'ESIEE est partenaire du "Passeport ingénieur Telecoms" SFR. Ce programme est destiné à favoriser l'accès aux écoles d'ingénieurs télécoms de jeunes issus des quartiers sensibles, avec, en perspective, des carrières de haut niveau dans les métiers des technologies de la communication. Ces derniers sont épaulés par un tuteur pour préparer le concours et bénéficient de bourses et de stages en provenance de SFR. Chaque année, une centaine d'étudiants sont éligibles à ce passeport.

## De nouveaux programmes pour les métiers "sous tension"

En partenariat avec le Syndicat du Génie Climatique, le Centre des Formations Industrielles (CFI) a élaboré un cursus destiné aux demandeurs d'emploi pour les former au métier de technicien chauffagiste. L'école de vente Fraikin-Negocia a mis en place de nouvelles formations pour les commerciaux. Les efforts conjugués de la CCIP, l'Agefos-PME Île-de-France, l'AFPA et l'ANPE ont permis la création de 11 contrats de professionnalisation dans les domaines de la vente, de la comptabilité et de l'assistantat.

## Prêts pour les métiers de demain

TECOMAH s'est associé à VEOLIA, n°1 des métiers de l'eau, pour former des jeunes en alternance dans le cadre du Brevet de Technicien Supérieur option gestion et maîtrise de l'eau - BTSA GEMEAU. Cette formation répond aux préoccupations de plus en plus fortes de développement durable, de protection de l'environnement et de la qualité du cadre de vie. Enfin, deux nouvelles majeures sont désormais proposées par Négosup "négociation et communication" et "négociation et produits de grande consommation".



## Trois nouvelles chaires de recherche à ESCP-EAP

C'est avec Pfizer, premier laboratoire pharmaceutique mondial qu'ESCP-EAP a ouvert en 2005 la chaire de recherche : "Marketing & Communication" dont l'objectif est de découvrir de nouveaux modèles de communication. Quant au domaine de la santé, cette école s'est liée à Johnson et Johnson, l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique pour lancer la chaire "Management de la Santé". Enfin, toujours pour favoriser la recherche de nouveaux modèles en matière de contrôles internes de l'entreprise, l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) et ESCP-EAP ont créé la chaire "contrôle interne et maîtrise des activités".

## Recruter autrement

Privilégier les aptitudes professionnelles, recruter des publics en difficulté grâce aux aides spécifiques... la CCIP Paris a voulu informer les chefs d'entreprise des secteurs à pénurie de main-d'œuvre sur les nouvelles façons de "recruter autrement", par un colloque organisé le 15 novembre 2005 (75 participants).

## Développer les compétences au sein de l'entreprise

Recruter, former, fidéliser : la CCIP apporte des réponses concrètes pour développer les compétences des salariés et par conséquent la compétitivité des entreprises où ils exercent.

L'activité de formation sur mesure pour l'entreprise connaît un important développement au sein des établissements d'enseignement de la CCIP. Mondialisation des échanges, évolution des attentes du marché, rapidité des progrès technologiques, changements organisationnels, etc. chaque nouveau projet conduit à de nouvelles

méthodes de travail, de nouvelles procédures, de nouveaux comportements professionnels qui induisent de nouvelles expertises et par conséquent de nouveaux besoins de formation.

Pour y répondre, les centres de formation de la CCIP proposent des solutions de formations sur-mesure destinées aux cadres et collaborateurs. Sont associés les décideurs de l'entreprise, de la conception au déploiement, pour garantir un résultat optimal en termes d'évolution des pratiques professionnelles.



## Francine GRAF

Responsable des formations management au sein du Centre de Formation National de Groupama.



**“Piloter Mission Manager est un vrai bonheur ! C'est très plaisant de voir les gens évoluer, prendre du recul et de la hauteur vis-à-vis de leurs pratiques managériales.”**

“Le cycle Mission Manager, spécifiquement conçu en 1999 par ESCP-EAP pour Groupama, rencontre toujours en 2005 un succès grandissant auprès de nos cadres. Je reçois chaque année une quarantaine de candidatures, pour vingt places. Le programme de 35 jours sous forme de module d'une semaine par mois sur un an, comporte trois grands volets : stratégie d'entreprise, management opérationnel, approche métiers. Tous les aspects du management sont explorés, aussi bien sur le plan théorique que pratique. Les managers, encadrés par une dizaine de professeurs de ESCP-EAP et autant d'intervenants de notre Groupe, utilisent leurs acquis pour mettre en œuvre un projet d'action, rédiger un mémoire et le soutenir en fin de cycle. S'ils le désirent, ils peuvent ensuite entamer un cursus diplômant en suivant des STEGE complémentaires (Stages d'Entraînement à la Gestion d'Entreprise). À la clef : un diplôme ESCP-EAP de niveau 1 (niveau Bac +5). “Mission Manager” a obtenu cette année le label BADGE (Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Écoles). Une certification qui confirme l'excellence du partenariat entre Groupama et ESCP-EAP.”

TÉMOIGNAGE



## Le mercredi, c'est le jour des Ressources Humaines

Depuis septembre 2005, à la CCIP Val-de-Marne, des professionnels des ressources humaines et des juristes accueillent une fois par mois les dirigeants d'entreprises et responsables RH dans le cadre des “Mercredis des Ressources Humaines”.

## Un accès au dispositif VAE renforcé

En matière de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les écoles de la CCIP se sont engagées dans une démarche de création d'outils visant à modulariser leurs formations, à mettre en place des processus d'accueil des candidats à la VAE et à accompagner des demandeurs de certification.

C'est ainsi que la Délégation Formation & Compétences propose un accompagnement méthodologique à l'entreprise et s'est associée à la CCI de Versailles, avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE) et un réseau de partenaires, pour guider les PME, plus démunies dans ce domaine que les grandes entreprises. Au programme : ateliers de sensibilisation, séances de formation et échanges pratiques, diagnostic personnalisé de la PME. Le BIOP a également ouvert une antenne d'information VAE en partenariat avec l'AFPA en juin 2005.

## Nouvel élan pour les seniors

Il devient indispensable, pour l'équilibre de notre système de retraite, de garder nos seniors actifs plus longtemps. De plus, à partir de 2006 et durant dix ans, ce sont 800 000 salariés qui partiront à la retraite chaque année. Ainsi, le départ en retraite des générations du baby-boom va poser un double défi aux entreprises : la transmission de leur expérience et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

La CCIP s'est donc penchée sur cette question : le rapport sur “L'emploi des seniors”, de Gilbert Diépois, élu de la CCIP, formule une série de propositions : inciter les employeurs à privilégier le critère des compétences au lieu de l'âge, promouvoir l'activité professionnelle en fin de carrière et organiser une campagne de revalorisation des seniors.

# La CCIP amplifie le rayonnement international de ses écoles



## La CCIP exporte son savoir-faire éducatif en Algérie

L'ESAA, Ecole supérieure algérienne des affaires, a accueilli ses premiers élèves en janvier 2005, suite à l'accord intergouvernemental ratifié par le Ministre français des affaires étrangères et son homologue algérien. Cette première promotion du MBA exécutif a recruté 27 candidats, entrepreneurs et cadres de haut niveau. Neuf mois plus tard, l'ESAA a ouvert un Master en Gestion en deux ans, sur le modèle LMD. Les 55 diplômés recevront le Master Sciences de Gestion - Administration des affaires de l'ESA de l'université de Lille 2.

## Plan de développement d'HEC 2005-2010 : une ambition mondiale

L'ambition mondiale d'HEC est au cœur du Plan 2005-2010. Dans un environnement international devenu très concurrentiel, un changement d'échelle est apparu nécessaire. Il passe aujourd'hui par la redéfinition d'un projet pédagogique fort et innovant qui capitalise sur les nombreux atouts d'HEC pour en faire l'École de référence tricontinentale Amérique-Asie-Europe. La présence en France d'une école de management de réputation mondiale est un enjeu essentiel pour la compétitivité de notre pays, et constitue un atout formidable pour nos entreprises. Le rayonnement d'HEC passe par un accroissement sensible des effectifs du corps professoral, le renforcement de l'effort de recherche et par la mise en œuvre d'alliances avec les meilleures institutions mondiales dans le domaine du management.

## GOBELINS récompensé à Los Angeles

Prix du jury de la 32<sup>ème</sup> édition du SIGGRAPH à Los Angeles : “La migration Bigoudenn”. Ce court-métrage 3D a été réalisé par des étudiants en 3<sup>ème</sup> et dernière année d'études en cinéma d'animation à GOBELINS, l'école de l'image.



## Un nouveau Master à Ho Chi Minh Ville

La CCIP a coordonné la mise en place d'un nouveau programme de formation : le “Master in Marketing sales and Services” au Centre Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG) à Ho Chi Minh Ville. Créé en partenariat avec la University of Economics of Ho Chi Minh Ville, ESCP-EAP et l'IAE Paris I Sorbonne, il a pour ambition de répondre aux besoins d'une économie en pleine croissance à la recherche de compétences de haut niveau en management et marketing.





L'international,  
il ne faut pas s'en faire  
tout un monde



r  
ayonnement  
international  
et attractivité  
du territoire

L'Île-de-France est considérée par les investisseurs internationaux comme l'une des régions les plus attractives d'Europe. Sa compétitivité dépend néanmoins directement de sa capacité à anticiper l'avenir... Dans un contexte de concurrence toujours plus vive entre grandes métropoles mondiales, un aménagement du territoire favorable au développement économique est indispensable. L'enjeu : attirer les capitaux et les compétences pour produire et innover. Pour cela, la CCIP

# Amenagement

s'est fortement impliquée en 2005 sur les projets qui orientent l'avenir économique de la région sur plusieurs années. Dans le secteur des congrès et salons, elle a également été très active, afin de maintenir Paris au rang de Capitale mondiale et fédérer les acteurs du secteur. Adhérant pleinement à la démarche novatrice des pôles de compétitivité, la CCIP a mis toutes ses expertises au service de leur lancement sur le territoire francilien. Enfin, ses services internationaux ont renforcé leurs actions d'accompagnement des entreprises à l'international, en particulier sur les marchés à fort potentiel et les fameux BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine).

## du territoire et développement international : les deux leviers d'un rayonnement mondial



### Chiffres clés 2005

- 6 écoles gérées par la CCIP à l'étranger.
- Près de 12 000 entreprises accompagnées à l'international. 110 journées d'entretiens individuels, 97 séminaires, 36 missions commerciales, 84 délégations étrangères reçues. 400 entreprises sur 5 Pavillons français à l'étranger, 200 000 formalités de commerce international.
- Paris, 2<sup>ème</sup> au palmarès des métropoles préférées des chefs d'entreprise européens, derrière Londres et devant Francfort (sondage 2005 mené par l'association "Paris Île-de-France Capitale économique").
- 107 congrès et 100 salons organisés dans les centres de congrès et d'expositions gérés par la CCIP. 35 000 entreprises exposantes. 2,6 millions de visiteurs par an dont 33 % d'étrangers sur les salons. 60 délégations à l'étranger en charge de la promotion des salons internationaux français (gérées par Promosalons, association créée par la CCIP et ses partenaires).

### ■ mission

#### Notre Une ambition, deux missions

Une des missions prioritaires de la CCIP : L'aménagement du territoire au service des entreprises. Pour équiper la Région-Capitale en infrastructures capables d'accueillir les plus grands événements internationaux, elle soutient très activement l'activité économique du secteur des congrès et salons. Les retombées de cette filière se chiffrent chaque année à près de 4,5 milliards d'euros pour l'Île-de-France.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises, la CCIP aide les PME-PMI franciliennes à se développer à l'export. Ses conseillers, spécialisés par zones-pays, apportent un appui et un suivi personnalisés auprès des chefs d'entreprise.

## Accompagner les entreprises aux cinq coins du monde

En Europe bien sûr, mais aussi en Amérique, en Asie, en Afrique et dans la zone Maghreb-Proche et Moyen-Orient ; présente sur tous les continents, la CCIP a poursuivi en 2005 ses actions pour informer, former et accompagner les entreprises sur les marchés à conquérir, en particulier ceux à fort potentiel de développement.

### En route pour la Russie

21 entreprises françaises se sont rendues en Russie, en octobre 2005, pour une mission de prospection commerciale et d'études du secteur des équipements automobiles. Au programme : rendez-vous d'affaires, rencontres et visites de sites industriels à Moscou, Toliatti et Nijni-Novgorod. Les excellents contacts pris entre entrepreneurs russes et français sont déjà à l'origine de nombreux projets d'implantation. Les constructeurs russes sont attendus à Paris en 2006 pour accélérer la coopération entre les acteurs de ce marché très porteur.

### Les Polonais parlent français

Un atout de taille pour les entreprises françaises, à qui le plus grand marché d'Europe de l'Est (40 millions d'habitants) tend l'oreille. Lors du séminaire "France-région de Poméranie", organisé par la CCIP le 7 décembre, Lech Walesa a souligné la volonté de la Pologne de développer sa coopération avec la France, et de nombreux contacts ont été pris. Prochaine étape : une mission de prospection commerciale organisée par la CCIP à Varsovie et Gdansk en avril 2006.

### L'année du Brésil

Les amateurs de capoeira et de carnaval n'ont pas été les seuls bénéficiaires de l'année du Brésil en France ; les entreprises françaises aussi ! La CCIP et le Medef international ont organisé le 14 avril un grand forum franco-brésilien. Résultat : 382 participants, dont 220 entreprises françaises, qui ont pu se familiariser avec cet incontournable marché d'Amérique Latine.



## Salon (libyen) de l'agriculture

Non, ce n'était pas à la porte de Versailles. Mais à Tripoli, où la CCIP a créé avec l'Adapta et le soutien d'Ubifrance, le pavillon Agrolibya. Du 2 au 12 avril 2005, les PME/PMI françaises ont ainsi pu exposer leurs produits et savoir-faire en matière d'agronomie. Les premières graines d'une nouvelle coopération !

## Terre promise

Les hautes technologies sont un eldorado pour les entreprises de pointe. Surtout en Israël ! Les rencontres organisées par la CCIP en 2005 en sont la preuve. Par ailleurs, la mission de prospection conduite par son Président, Pierre Simon, avec 12 entreprises françaises des secteurs de l'informatique, des biotechnologies et des télécoms, a établi des contacts très prometteurs avec les milieux d'affaires et les scientifiques israéliens.



**Jean-Paul MILLET LAGE**

Ancien cadre bancaire devenu maître parfumeur, il reprit l'affaire du célèbre "nez" Jean Laporte.

TÉMOIGNAGE

## Un parfum de réussite

"Depuis quelques mois, mon entreprise a accéléré son développement international. L'aide de mon conseiller CCIP spécialisé dans l'accompagnement à l'export m'a vraiment facilité la vie. Après une première embauche, en 1999, avec l'appui du dispositif de l'AREX, mon chiffre d'affaires hors Hexagone a grimpé de 40 à 55 %. Tradition et Parfums exporte aujourd'hui en Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient. Un deuxième recrutement, cette année, m'aidera à atteindre le seuil de 70 % de CA à l'export, proche de la moyenne dans la parfumerie. Je vais à nouveau demander un accompagnement de la CCIP pour trouver les financements nécessaires".



## Chine et Inde : cibler les pays à fort potentiel

La croissance y est phénoménale. Les marchés colossaux. Les perspectives énormes. On ne trouve plus les superlatifs pour exprimer le potentiel économique de ces deux pays, grands comme des continents : l'Inde et la Chine. Pour aider les entreprises françaises à les conquérir, la CCIP a mené en 2005 plusieurs actions d'envergure : opération "1 000 nouvelles entreprises françaises en Chine", forums de Canton et de Shanghai, séminaire sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en Inde. La France prenait du retard sur ces marchés. Il était temps de prendre de l'avance !



## Aménagement de l'Île-de-France : la CCIP porte la voix de l'entreprise

L'avenir de la Région-Capitale se prépare aujourd'hui. Les futurs Schéma régional de développement économique (SRDE) et Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) seront dans les prochaines années les documents de référence pour l'aménagement du territoire francilien, avec un impact direct sur son développement économique. Très largement impliquée dans ces deux projets, la CCIP fait valoir l'intérêt des entreprises.

### Schéma régional de développement économique : quatre pistes de développement

En octobre 2005, avec la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, la CCIP a remis sa première contribution au SRDE, qui devrait être adoptée en 2006 par le Conseil régional.

Cette contribution s'ouvre sur un diagnostic sans concession : depuis 2001, l'économie francilienne a subi un sérieux ralentissement ; des risques pèsent aujourd'hui sur la croissance des entreprises et l'emploi. Cependant, les avantages compétitifs demeurent : capacité d'innovation, recherche et développement dynamique et concentré, activité "congrès et salons" de premier plan, parc immobilier de qualité, excellents réseaux de transports...

La CCIP et la CRCI Paris Île-de-France ont défini quatre pistes de développement :

- Favoriser l'innovation et retenir la population active. Pour stimuler l'innovation, les pôles de compétitivité doivent être soutenus. Il faut aussi encourager les transferts de technologies, les réseaux inter-entreprises, la prospective... Pour retenir la population active en Île-de-France, il faut agir sur la qualité de vie, améliorer l'accès au logement, travailler l'image des territoires.
- Mettre l'entreprise au cœur du développement économique et social. Il faut stimuler l'envie d'entreprendre chez les Franciliens, assurer un accompagnement auprès des jeunes entreprises, inciter les PME à oser se lancer à l'export. Il faut aussi renforcer leur ancrage dans la région en adaptant l'immobilier d'entreprise et les zones d'activités économiques à leurs besoins.
- Préserver la diversité de ses activités productives (logistiques, industrielles et tertiaires) tout en renforçant ses points forts : place financière, conseil, tourisme, congrès et salons, pôles de compétitivité...
- Développer les territoires en retrait, marqués par des difficultés sociales ou par des reconversions industrielles, afin d'accélérer la croissance sur l'ensemble de la région.

### Révision du Schéma Directeur de la Région Île-de-France : les entreprises consultées

Document stratégique engageant la Région-Capitale pour les 20-25 ans à venir, le SDRIF intervient sur des thématiques essentielles : attractivité du territoire, transports, R&D, pôles de compétitivité... En 2005, la révision du SDRIF menée par le Conseil régional s'est engagée dans une phase de concertation qui durera jusqu'en octobre 2006. La CCIP et les CCI d'Île-de-France ont participé activement à toutes les phases de cette concertation. Porte-parole des entreprises, la CCIP a souhaité à plusieurs reprises les consulter sur le terrain. En Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, ces consultations ont entraîné une mobilisation importante des chefs d'entreprise. Dans le Val-de-Marne, ces rencontres ont été couplées avec une participation active des entrepreneurs du département sur le forum de discussion du site [www.ccip94.fr](http://www.ccip94.fr). Résultat : les idées et propositions recueillies au cours de ces manifestations seront intégrées à la réflexion menée par la CCIP et les CCI franciliennes, qui présenteront une synthèse de ces travaux auprès des autorités régionales.



# Aménagement du territoire : les initiatives locales

## L'immobilier en débat

Pénurie de logements, hausse des prix, ralentissement des mises en chantiers... Face à cette crise, le développement économique des Hauts-de-Seine pourrait être fragilisé. La CCIP Hauts-de-Seine a donc décidé de réagir. Elle a mené, en partenariat avec la Direction départementale de l'équipement (DDE), une réflexion sur l'évolution depuis 15 ans du marché de l'immobilier d'entreprise dans le département. Le travail approfondi de ses experts, présenté en avril et octobre, aura permis aux investisseurs, promoteurs, agents immobiliers et entreprises, de dégager les grands enjeux de ce marché, notamment pour le quartier de La Défense.

## Un tramway très attendu

Plus de 7 600 entreprises sont concernées par la construction du futur tramway, qui doit prolonger la ligne 7 du métro à partir de la station Villejuif Louis Arago. Initialement prévue pour 2009, sa mise en service est sans cesse repoussée. Ce projet est pourtant essentiel pour l'économie du secteur : l'insuffisance de transports en commun pénalise les salariés, décourage les candidats au recrutement, retarde le démarrage des chantiers en immobilier d'entreprise... Partant de ce constat, la CCIP Val-de-Marne a mené en décembre 2005 une action publique de sensibilisation auprès des médias et pouvoirs publics. Les nombreuses retombées presse et les échanges engagés sur ce sujet avec les instances concernées ont permis de relancer le débat sur le développement de ce territoire, en particulier sur le pôle Orly-Rungis.



## Développer les domaines d'excellence régionaux

### Booster les PME du secteur de l'image numérique

Course permanente aux investissements technologiques, faibles fonds de roulement, niveau d'exigence croissant de la part des clients... Pour tirer leur épingle du jeu, les PME du secteur de l'image numérique doivent s'organiser au plus vite. La CCIP Hauts-de-Seine et GOBELINS, l'école de l'image, soutenues par le Conseil général des Hauts-de-Seine, leur proposent donc un programme d'accompagnement qui a pour objectif de favoriser la mutualisation des ressources et le travail en réseau. Ce programme a été lancé lors du colloque "imaginons demain" du 8 décembre.

Avec cinq pôles de compétitivité sur son territoire (MediTech Santé, System@tic PARIS RÉGION, CAP DIGITAL, Ville et mobilité durables, Moveo), l'Île-de-France dispose d'autant d'opportunités de développer l'emploi et la richesse économique sur son territoire. Objectif : créer des synergies nouvelles entre entreprises, laboratoires de recherche et établissements d'enseignement.

Dès l'annonce de la démarche, la CCIP s'est engagée dans

un rôle de facilitateur dans ses domaines de compétences.

En 2005, elle s'est particulièrement impliquée dans la mise en place de trois pôles pour lesquels elle pouvait apporter l'expertise de ses écoles :

- le groupe HEC est intervenu pour la conception du pôle mondial SYSTÉM@TIC PARIS RÉGION,
- le groupe ESIEE s'est associé au polytechnicum de Marne-la-vallée pour la mise en place du pôle Ville et mobilité durables,
- GOBELINS, l'école de l'image et le groupe ESIEE sont impliqués dans le développement du pôle Image Multimedia et Vie Numérique (CAP DIGITAL).

Parallèlement, la CCIP s'est engagée dans plusieurs projets territoriaux. En Seine-Saint-Denis, elle a poursuivi son action pour le lancement du projet Eco-Cité, futur parc technologique centré sur le développement durable dans un quartier de haute qualité environnementale. Les délégations du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine ont soutenu la Vallée scientifique de la Bièvre, qui réunit 230 laboratoires de recherche et concentre 10 000 emplois liés à la recherche scientifique.

# Dynamiser la filière "congrès et salons"

En 2005, la CCIP s'est fortement engagée en faveur d'un secteur "congrès et salons" francilien fort et organisé. Objectif : lutter contre un risque de décroissance de la part de marché de la région. C'est pourquoi elle a décidé deux initiatives stratégiques :

## La CCIP devient l'actionnaire majoritaire de COMEXPO

Difficultés d'accès aux parcs d'expositions, mauvaise coordination des calendriers, synergies insuffisantes entre gestionnaires de sites et organisateurs de salons... Pour optimiser le fonctionnement de l'activité "foires et salons" en Île-de-France, la CCIP et le Comité des Expositions de Paris ont décidé en 2005 de réorganiser l'actionnariat des entreprises dont elles ont la propriété ou le pilotage. Depuis le 3 octobre, le groupe COMEXPO et la société d'exploitation du Parc d'expositions de Paris-Nord Villepinte/Paris le Bourget sont réunis dans un même ensemble dont les actionnaires sont la CCIP (majoritaire) et le Comité des Expositions de Paris. Ce nouveau dispositif permettra une meilleure symbiose entre les acteurs de la filière Foires et Salons et facilitera la création de nouveaux événements, à l'instar de Paris Moto Show ou de la Foire d'Automne de Paris le Bourget, qui seront organisés en 2006.

## Le Parc d'expositions de Paris-Nord Villepinte s'agrandit

Notre région doit faire face à une concurrence toujours plus vive avec les autres métropoles mondiales : celles-ci rivalisent d'initiatives pour attirer sur leur territoire les événements de rayonnement international, dont les retombées économiques se chiffrent chaque année en milliards d'euros. Partant de ce constat et consciente de l'enjeu stratégique, la CCIP a décidé de doter la Région-Capitale d'un pôle répondant aux exigences des organisateurs internationaux : le 15 décembre, son Assemblée Générale a adopté à l'unanimité le projet d'extension du Parc d'expositions de Paris-Nord Villepinte. Un investissement lourd, qui sera effectué par tranches successives, et débutera par l'ouverture en 2007 d'un nouveau hall d'exposition de 15 000 m<sup>2</sup>. À terme, le Parc présentera une capacité d'accueil d'environ 350 000 m<sup>2</sup> couverts et 100 000 m<sup>2</sup> de démonstration extérieure, soit le double de sa superficie actuelle.



## Des ailes pour le Bourget

La CCIP s'est fortement investie pour valoriser la plate-forme du Bourget. En 2005, elle a mené deux études sur "L'aviation d'affaires et l'aéroport du Bourget", une activité stratégique de la Région Capitale et "La Plate-forme aéroportuaire du Bourget et ses territoires limitrophes, éléments de diagnostic économique et territorial".



### David SOURDIVE

directeur général délégué de Collectis, société de biotechnologies spécialisée dans l'ingénierie des génomes.

## "Il faut mobiliser les investisseurs institutionnels pour que Paris devienne la capitale des biotechnologies."

"Nous avons fait le pari de nous installer à Paris alors que d'autres lieux, comme Boston, réunissaient plus d'expériences et plus de moyens pour notre activité. La France a une position forte et reconnue dans les sciences de la vie, mais je pense qu'elle doit mieux soutenir financièrement son industrie biotechnologique. Elle doit aussi aider les sociétés à pérenniser

leur développement, afin que nos succès industriels se développent et soient cotés en France plutôt qu'à l'étranger. Si nous réussissons à structurer ce maillon financier, nous gagnons notre pari collectif : faire de l'Île-de-France un pôle mondial de l'innovation dans la santé. Nous savons pouvoir compter sur l'aide de la CCIP pour soutenir activement cette démarche."

TÉMOIGNAGE



# Un budget 2005 au service des entreprises

Des ressources propres en croissance et des priorités budgétaires conformes aux engagements de la nouvelle mandature : le budget 2005 de la CCIP s'affiche clairement au service des entreprises.



Le nouveau bureau de la CCIP s'est fixé quatre axes prioritaires pour la mandature 2004-2009 : le soutien à la création et à la transmission d'entreprises, l'adéquation de l'offre de formation aux besoins des entreprises, l'essor du commerce de proximité, et enfin, le rayonnement international de la Région-Capitale.

Ces priorités apparaissent clairement dans le budget 2005. La CCIP poursuit l'effort entamé en 2004 dans le domaine de l'appui de proximité aux entreprises. De même, la promotion de l'apprentissage et la modernisation de ses établissements d'enseignement restent essentiels. Après avoir rénové le CFI (Centre des formations industrielles) et TECOMAH, l'Ecole de l'environnement et du cadre de vie, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, la CCIP prévoit, en 2005, de renforcer les capacités d'accueil d'ESCP-EAP et de s'attaquer à la modernisation des locaux d'ADVANCIA, l'école dédiée à l'entrepreneuriat.

## Les opérations de fonctionnement : un résultat de 7,2 M€

Les opérations de fonctionnement recouvrent l'activité de la CCIP, hors régimes sociaux et filiales. Elles se soldent par un bénéfice de 7,2 M€ dont 3,1 M€ s'expliquent uni-

quement par l'impact des provisions pour grosses réparations, liées aux nouvelles règles comptables concernant les actifs.

Les produits d'exploitation totalisent 427,1 M€, en progression de 1,5 % par rapport à l'exercice précédent. L'IATP 2005 (198,5 M€) représente 46 % de ces produits, et la taxe d'apprentissage (63,4 M€) 15 %. Cette taxe est en très légère baisse par rapport à 2004. Ce sont donc le chiffre d'affaires (essentiellement celui de la formation continue) et les autres produits courants (subvention versée par la Région à notre CFA) qui sont à l'origine de la progression générale des produits d'exploitation.

Du côté des charges, outre l'évolution des charges de personnel qui s'explique à hauteur de 2,8 % par des éléments récurrents et pour le solde, 1,1 %, par des éléments propres à l'exercice, une très bonne maîtrise des autres charges courantes est constatée : 0,9 % d'augmentation par rapport à 2004, alors que dans le même temps l'activité a augmenté de 2,9 %.

Le résultat financier est, quant à lui, de 27,6 M€ sous l'effet principal des remontées de nos filiales et des placements de notre trésorerie.

## Le chiffre d'affaires de la formation s'élève à 114,7 M€ soit 84 % du CA de la CCIP :

- Formation initiale : 31,7 M€
- Formation continue : 33,1 M€
- Formation post-expérience diplômante (Masters, MBA) : 20,1 M€
- Contrats de qualification : 1,4 M€
- Autres produits : 28,4 M€ (droits d'examen, travaux d'élèves, produits de restauration...).

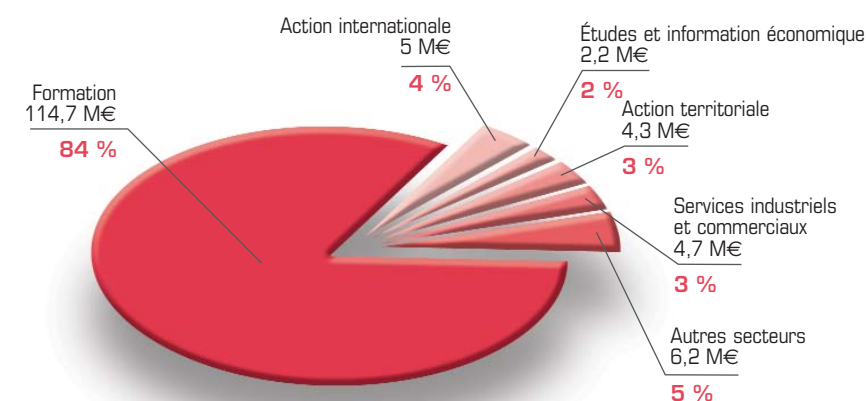


## Les opérations de fonctionnement

| (en millions d'euros)                          | 2004         | 2005         | Variation E05/E04 |
|--|--------------|--------------|-------------------|
| IATP   | 197,0        | 198,5        | +0,8 %            |
| Chiffre d'affaires                             | 134,9        | 137,0        | +1,6 %            |
| Autres produits courants                       | 25,6         | 28,2         | +10 %             |
| Taxe d'apprentissage                           | 63,5         | 63,4         | 0,1 %             |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>       | <b>420,9</b> | <b>427,1</b> | <b>+1,5 %</b>     |
| Charges de personnel                           | 256,5        | 266,5        | +3,9 %            |
| Autres charges courantes                       | 154,6        | 156,1        | +0,9 %            |
| Dotations aux amortissements et provisions     | 27,5         | 27,7         | +0,7 %            |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>        | <b>438,6</b> | <b>450,2</b> | <b>+2,7 %</b>     |
| Résultat d'exploitation                        | -17,7        | -23,1        |                   |
| Résultat financier                             | 19,1         | 27,6         |                   |
| Résultat exceptionnel                          | 3,8          | 0,4          |                   |
| Impôts sur les bénéfices du secteur lucratif   | 0,9          | 0,8          |                   |
| Résultat de fonctionnement hors impact PGR (*) | 4,4          | 4,1          |                   |
| Résultat de fonctionnement avec impact PGR (*) | 4,4          | 7,2          |                   |

(\*) PGR : provisions pour grosses réparations

## Répartition sectorielle du chiffre d'affaires



# D

## es compétences au service des entreprises

Conformément aux grandes priorités définies dans le programme de l'actuelle mandature, la CCIP met tout en œuvre pour améliorer durablement les performances de ses collaborateurs en leur donnant des perspectives de carrière motivantes.



### En interne, l'info circule, le message passe

Réunions du personnel, intranet, magazine interne, réseau de correspondants, autant d'événements et d'outils qui illustrent la volonté d'informer en permanence le personnel de la CCIP pour lui faire partager son activité et son projet au service des entreprises.



### Une large palette de métiers et de savoir-faire

La multitude et la diversité des activités développées à la CCIP reposent sur des compétences affirmées dans des métiers très divers : près de 200 métiers y sont en effet exercés par plus de 4 300 personnes, dont 56 % de femmes et 44 % d'hommes.

Cette palette unique d'expertises, la CCIP s'attache en permanence à l'adapter au plus près des attentes des entreprises.

L'effort global de formation représente ainsi 2,41 % (hors cotisation alternance) de la masse salariale.

En 2005, la formation continue a permis d'amplifier l'effort de professionnalisation des collaborateurs sur leur cœur de métier (54 % des heures y ont été consacrées). Un effort particulier a également été consacré au renforcement des compétences managériales et commerciales ainsi que de la gestion de la relation client.

### La gestion des carrières et des parcours professionnels

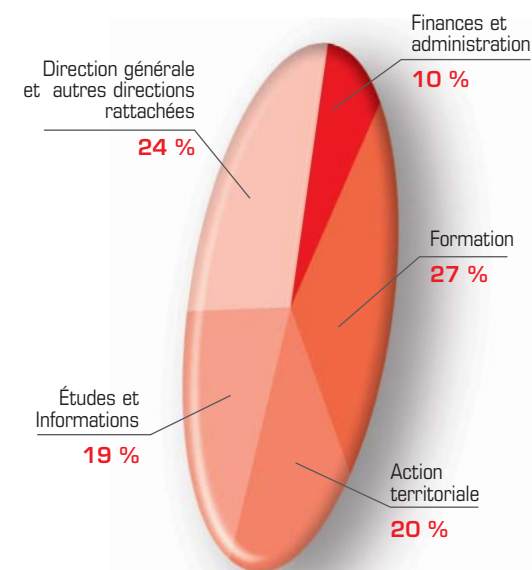
Afin d'accompagner au mieux la mobilité interne du personnel de la CCIP, la DRH poursuit sa politique volontariste de gestion des parcours professionnels, notamment grâce à la tenue régulière de comités carrières. En 2005, 491 propositions de postes ont ainsi été publiées en interne, donnant lieu à 969 candidatures.

Enrichir les compétences des collaborateurs peut également passer par des "moments de carrière" à l'extérieur de la CCIP. C'est pourquoi la DRH, en vue de faciliter ces types de parcours, s'engage activement dans le développement de partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des établissements publics et des entreprises.

Pour en savoir plus et découvrir tous les événements qui ont marqué l'année 2005

[www.ccip.fr/RA](http://www.ccip.fr/RA)

### Répartition des mobilités par secteur d'activité

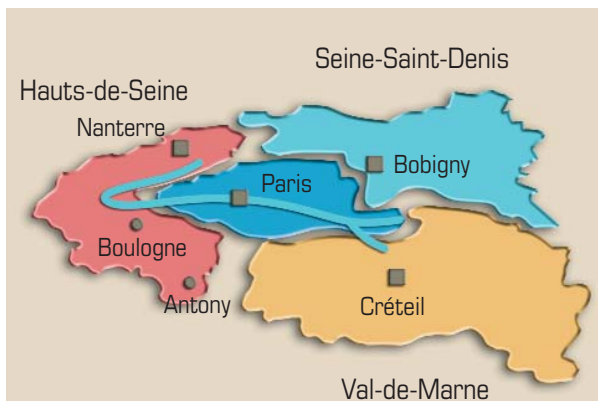


### Répartition des effectifs par secteur d'activité

| Secteur d'activité                                 | Nombre de collaborateurs | %            |
|--|--------------------------|--------------|
| Direction générale et autres directions rattachées | 313                      | 7 %          |
| Finances et administration                         | 677                      | 16 %         |
| Action territoriale                                | 621                      | 14 %         |
| Enseignement et formation                          | 2 448                    | 57 %         |
| Études et informations                             | 260                      | 6 %          |
| <b>Total</b>                                       | <b>4 319</b>             | <b>100 %</b> |



# L'activité de la CCIP en 2005



## Territoire de la CCIP

### Départements

- Paris
- Hauts-de-Seine
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne

30 prises de position adoptées par les élus en assemblée générale.

60 200 porteurs de projets informés.

3 580 créateurs d'entreprise accompagnés individuellement.

150 130 dossiers traités par le CFE, dont 35 300 pour l'immatriculation d'entreprise.

1 180 mises en relation entre cédants et repreneurs de PME-PMI effectuées par les réseaux "Passer le Relais" des CCI d'Île-de-France.

830 entretiens avec des cédants et repreneurs, effectués par les conseillers du réseau "Passer le Relais Commerce" des CCI d'Île-de-France.

29 000 réponses apportées par le service Infoereg, au téléphone.

Plus de 11 500 entreprises informées à l'occasion de 97 séminaires pays et 114 journées d'entretiens individuels.

750 entreprises accompagnées sur 40 marchés étrangers (foires, salons et missions).

85 délégations étrangères reçues.

197 000 formalités internationales réalisées, soit 22,5 % du volume total.

14 000 jeunes formés dans les 12 écoles de la CCIP.

4 000 apprentis.

40 000 stagiaires en formation continue.

391 accords d'échanges académiques dans 55 pays.

100 salons et 107 congrès accueillis sur les sites exploités par la CCIP, plus de 2 millions de participants et 35 000 entreprises exposantes.

55 salons organisés par COMEXPO, 16 000 entreprises exposantes et 2,3 millions de visiteurs.

270 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les filiales congrès et salons de la CCIP (y compris le groupe COMEXPO).

4,5 milliards d'euros de retombées directes et indirectes pour l'Île-de-France, générés par les salons et congrès, notamment, grâce aux sites exploités par la CCIP, qui représentent près de la moitié des capacités d'accueil proposées.

Plus de 8,4 millions de visites sur ccip.fr et les sites CCIP associés.

25,1 milliards d'euros d'exportations (source douanes).

36,2 milliards d'euros d'importations (source douanes).

21% du PIB national.

2,7 millions de salariés, dont 47 % à Paris, 28 % dans les Hauts-de-Seine, 13 % en Seine-Saint-Denis et 12 % dans le Val-de-Marne (source Unédic).

## 314 774 entreprises dans les secteurs suivants :

161 873 prestataires de services

107 592 commerces

45 309 entreprises industrielles



## 314 774 entreprises

181 176 entreprises dans le département de Paris (58 %)

56 334 entreprises dans le département des Hauts-de-Seine (18 %)

41 958 entreprises dans le département de Seine-Saint-Denis (13 %)

35 306 entreprises dans le département du Val-de-Marne (11 %)



# CONTACTS

SIEGE - 27, avenue de Friedland - 75382 Paris CEDEX 08 - Tél. : 01 55 65 55 65 - Fax : 01 55 65 78 68

## LA CCIP DANS VOTRE DÉPARTEMENT ET AU SERVICE DES ENTREPRISES

CCIP Paris  
2, place de la Bourse - 75002 Paris  
Bourse de Commerce - 75001 Paris  
Tél. : 01 53 40 46 00 - Fax : 01 53 40 46 08  
[www.ccip75.ccip.fr](http://www.ccip75.ccip.fr)

CCIP Hauts-de-Seine  
6-8, rue des Trois-Fontanot  
92023 Nanterre Cedex  
Tél. : 01 46 14 26 26 - Fax : 01 46 14 26 99  
[www.ccip92.ccip.fr](http://www.ccip92.ccip.fr)

Antenne d'Antony  
7, rue du Marché - 92160 Antony  
Tél. : 01 42 37 07 07 - Fax : 01 42 37 00 21

Antenne de Boulogne  
39-41, rue de la Saussière  
92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. : 01 46 04 66 44 - Fax : 01 46 05 60 02

CCIP Seine-Saint-Denis  
191, avenue Paul-Vaillant-Couturier  
93000 Bobigny  
Tél. : 01 48 95 10 00 - Fax : 01 48 95 93 10  
[www.ccip93.ccip.fr](http://www.ccip93.ccip.fr)

CCIP Val-de-Marne  
8, place Salvador-Allende  
94011 Créteil Cedex  
Tél. : 01 49 56 56 00 - Fax : 01 43 99 29 58  
[www.ccip94.ccip.fr](http://www.ccip94.ccip.fr)

Immeuble Pythagore  
11, rue Olof-Palme  
94006 Créteil Cedex  
Tél. : 01 49 56 57 50 - Fax : 01 43 77 66 53

Centre de formalités  
des entreprises (CFE)  
Cf. accueil dans chacune des délégations

Infoereg, service d'information  
juridique aux entreprises  
Tél. : 08 92 705 100 (0,34 €/min)  
[www.infoereg.ccip.fr](http://www.infoereg.ccip.fr)

Centre de développement des fichiers  
CCIP Direct  
Tél. : 01 55 65 35 65  
E-mail : [marketingdirect@ccip.fr](mailto:marketingdirect@ccip.fr)

Euro Info Centre (EIC)  
Tél. : 01 55 65 73 13  
[www.eic.ccip.fr](http://www.eic.ccip.fr)

Centre de médiation et d'arbitrage  
de Paris (CMAP)  
Tél. : 01 44 95 11 40  
[www.cmap.fr](http://www.cmap.fr)

Institut français des administrateurs (IFA)  
Tél. : 01 55 65 81 32  
[www.ifa-asso.com](http://www.ifa-asso.com)

## DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

Bourse de commerce  
2, rue de Viarmes  
75040 Paris Cedex 01  
Tél. : 01 55 65 35 81 - Fax : 01 55 65 37 00  
[www.international.ccip.fr](http://www.international.ccip.fr)  
et dans les 4 délégations départementales

## LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE GESTION

Groupe HEC  
Tél. : 01 39 67 70 00  
[www.hec.fr](http://www.hec.fr)

ESCP-EAP  
Tél. : 01 49 23 20 00  
[www.escp-eap.net](http://www.escp-eap.net)

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE

École Supérieure d'Ingénieurs en Electronique  
et Electrotechnique (Groupe ESIEE)  
Tél. : 01 45 92 65 00  
[www.esiee.fr](http://www.esiee.fr)

Institut Supérieur de Technologie et  
Management (ISTM)  
Tél. : 01 45 92 60 00  
[www.istm.fr](http://www.istm.fr)

École Supérieure des Industries  
du Vêtement (ESIV)  
Tél. : 01 40 79 92 60  
[www.esiv.fr](http://www.esiv.fr)

École Supérieure de Cuisine Française  
(ESCF)  
Tél. : 01 49 54 28 00  
[www.escf.ccip.fr](http://www.escf.ccip.fr)

### ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

Centre des Formations  
Industrielles (CFI)  
Tél. : 01 40 31 46 00  
[www.cfi.ccip.fr](http://www.cfi.ccip.fr)

École GRÉGOIRE-FERRANDI  
Tél. : 01 49 54 28 00  
[www.egf.ccip.fr](http://www.egf.ccip.fr)

GOBELINS, l'école de l'image  
Tél. : 01 40 79 92 79  
[www.gobelins.fr](http://www.gobelins.fr)

TECOMAH, l'École de l'Environnement  
et du Cadre de Vie  
Tél. : 01 39 67 12 00  
[www.tecomah.fr](http://www.tecomah.fr)

## ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET ENTREPRENEURIAL

ADVANCIA, l'école où  
les projets prennent vie  
Tél. 01 40 64 40 00  
[www.advancia.fr](http://www.advancia.fr)

NEGOCIA  
Tél. 01 44 09 31 00  
[www.negocia.fr](http://www.negocia.fr)

## ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION

Délégation formation  
& compétences (DFC)  
Tél. : 01 55 65 66 00  
[www.dfc.ccip.fr](http://www.dfc.ccip.fr)

Pariglotte, centre de langues  
Tél. : 01 44 09 33 10  
[www.pariglotte.com](http://www.pariglotte.com)

BIOP, l'orientation réussie  
Tél. : 01 55 65 60 00  
[www.biop.ccip.fr](http://www.biop.ccip.fr)

Centre de formation  
d'apprentis (CFA)  
Tél. : 01 55 65 74 55

## CONGRÈS ET SALONS

Tél. : 01 55 65 77 01  
Fax : 01 55 65 77 18  
[www.salonscongres.ccip.fr](http://www.salonscongres.ccip.fr)

Le Parc des Expositions  
de Paris-Nord Villepinte  
Tél. : 01 48 63 30 30  
[www.expoparisnord.com](http://www.expoparisnord.com)

Le Parc d'Expositions de Paris-Le Bourget  
Tél. : 01 48 63 30 30  
[www.paris-lebourget.com](http://www.paris-lebourget.com)

Le Palais des Congrès de Paris  
Tél. : 01 40 68 25 50  
[www.palaisdescongres-paris.com](http://www.palaisdescongres-paris.com)

Le Palais des Congrès de Versailles  
Tél. : 01 30 97 89 00  
[www.palaisdescongres-versailles.com](http://www.palaisdescongres-versailles.com)

Office du Tourisme et des Congrès  
de Paris  
Tél. : 01 49 52 53 01  
[www.parisinfo.com](http://www.parisinfo.com)

Le Nouveau Courrier,  
premier mensuel économique  
de Paris et sa région, est adressé  
à près de 245 000 entreprises.

[www.lenouveaucourrier.ccip.fr](http://www.lenouveaucourrier.ccip.fr)

Pour en savoir plus et découvrir  
tous les événements qui ont marqué  
l'année 2005

[www.ccip.fr/RA](http://www.ccip.fr/RA)

[www.ccip.fr](http://www.ccip.fr)

Ce rapport d'activité a été réalisé par la direction de la communication de la CCIP  
Contact : 01 55 65 55 65



## **Chambre de commerce et d'industrie de Paris :**

• ADVANCIA, l'école où les projets prennent vie • Agence régionale d'information stratégique et technologique - ARIST • BIOP, l'orientation réussie • CCIP Direct • Centrale de cas et de médias pédagogiques - CCMP • Comité d'échanges franco-chinois • Comité d'échanges franco-japonais • Centre d'observation économique - COE • Centre de formation des apprentis - CFA • Centre de formalités des entreprises - CFE • Centre de médiation et d'arbitrage de Paris - CMAP • Centre de recherche sur le droit des affaires - CREDA • Centre des Formations Industrielles - CFI • Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services - CROCIS • Délégation formation & compétences - DFC • École supérieure de cuisine Française - ESCF • ESCP-EAP • École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique - Groupe ESIEE • École supérieure des industries du vêtement - ESIV • École GRÉGOIRE-FERRANDI - EGF • Iexportateur.com • GOBELINS, l'école de l'image • Groupe HEC • Inforeg (service d'information juridique aux entreprises) • Institut supérieur de technologie et management - ISTM • Laboratoire français de gemmologie • Le Préau • NEGOCIA • Observatoire de la formation, de l'emploi et des métiers - OFEM • Pariglotte • TECOMAH, l'École de l'Environnement et du Cadre de Vie • Test d'Évaluation du Français - TEF • Territem • World trade center - WTC.

## **Sociétés de la CCIP :**

• Centre international et parisien du commerce - CIPCOM • COMEXPO • Société consulaire d'implantation d'entreprises et de gestion des entrepôts - SCIEGE • Société d'exploitation du Palais des Congrès de Paris - SEPCP • Société d'exploitation du Palais des Congrès de Versailles - SEPCV • Société d'exploitation du Parc d'expositions de Paris-Le Bourget - SEPB • Société d'exploitation du Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte - SEPNV • Société immobilière du Palais des Congrès - SIPAC.

## **Organismes associés à la CCIP :**

• Comité pour la promotion à l'étranger des salons français - Promosalons • Paris Ile-de-France Capitale Économique • Paris République • Paris Soleillet.

## **Partenaires de la CCIP :**

• Agence régionale de développement - ARD • Association pour le port de Paris Arsenal • Chambersign • Chambertrust • Conférence Permanente des Chambres de Commerce Africaine et Française • Centre Relais Innovation - CRI • École de la deuxième chance • Entreprise et mobilité en Île-de-France - EMIF • Euro Info Centre - EIC • Firmnet • Fondation institut Europlace de finances • Institut français des administrateurs - IFA • Institut de recherche en propriété intellectuelle - IRPI • Maison de l'Afrique • Observatoire consulaire des entreprises en difficulté - OCED • Office du Tourisme et des Congrès de Paris - OTCP • Paris Développement • Paris Europlace • Quai des entrepreneurs • Union des Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger - UCCIFE • Worldchamber.

Siège : 27, avenue de Friedland  
75382 Paris Cedex 08  
Tél. : 01 55 65 55 65  
Site internet : [www.ccip.fr](http://www.ccip.fr)

CCIP Paris  
2, place de la Bourse - 75002 Paris  
Bourse de commerce - 75001 Paris  
Tél. : 01 53 40 46 00

CCIP Hauts-de-Seine  
6-8, rue des Trois Fontanot  
92023 Nanterre Cedex  
Tél. : 01 46 14 26 26

CCIP Seine-Saint-Denis  
191, av. Paul Vaillant-Couturier  
93000 Bobigny  
Tél. : 01 48 95 10 00

CCIP Val-de-Marne  
8, place Salvador Allende  
94011 Créteil Cedex  
Tél. : 01 49 56 56 00

27 avenue de Friedland  
75382 Paris cedex 08

Tél. 01 55 55 55 65  
[www.ccip.fr](http://www.ccip.fr)



Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris